



CENTRE DE COORDINATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

Faits et chiffres

L'ERCC est opérationnel 24 h/24 et 7 j/7 et peut gérer simultanément plusieurs situations d'urgence dans différentes zones horaires.

Une réaction plus rapide et plus efficace en cas de catastrophe, en Europe et ailleurs

Meilleure coordination entre les institutions européennes basées à Bruxelles, les autorités nationales dans les États membres et d'autres partenaires internationaux

Veille renforcée. Les capacités d'analyse permettent une meilleure préparation et une réponse européenne cohérente correspondant aux besoins.

Service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél: (+32 2) 295 44 00
Fax: (+32 2) 295 45 72
e-mail:
echo-info@ec.europa.eu

Site internet:
http://ec.europa.eu/echo/index_fr



©: EU/ECHO/Ezequiel Scagnetti

En bref

- Une réponse immédiate, coordonnée et planifiée à l'avance permet de sauver des vies. Le Centre de coordination des interventions d'urgence (ERCC) permet à l'UE et ses États membres de répondre rapidement et efficacement aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine.
- L'ERCC collecte et analyse en temps réel des informations sur les catastrophes, surveille les risques, prépare des plans de déploiement d'experts, d'équipes et de matériel, travaille avec les États membres à la cartographie des ressources disponibles et coordonne les efforts d'intervention de l'UE en cas de catastrophe.
- L'ERCC est le cœur opérationnel du [mécanisme européen de protection civile](#). Il agit comme plateforme de coordination pour garantir une réponse européenne efficace et cohérente lors de catastrophes, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Europe.
- L'ERCC et le mécanisme européen de protection civile renforcent la planification et la coordination conjointes de l'aide en Europe, et viennent donc compléter le rôle des États membres.



* Toutes les dernières fiches-info ECHO:
bit.ly/echo-fi

Contexte

Le Centre de coordination des interventions d'urgence (ERCC) a été créé en 2013. Son prédécesseur, le Centre de veille et d'information (MIC), avait été créé en 2001. Il s'agissait du principal outil opérationnel du [mécanisme européen de protection civile](#). Le principal objectif du mécanisme consiste à encourager la coopération entre les interventions d'aide en matière de protection civile en cas de crises majeures. Outre les 28 États membres de l'UE, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro, la Norvège, la Serbie et la Turquie participent au mécanisme européen de protection civile. Les États participants mettent en commun les ressources qu'ils peuvent dégager au profit des pays sinistrés et échangent leurs bonnes pratiques en matière de gestion des catastrophes

L'ERCC endosse le rôle de guichet unique rassemblant l'ensemble des ressources de protection civile fournies par les États participants. Il agit comme plateforme de coordination entre les États participants, le pays affecté et les experts déployés sur le terrain. Tout pays frappé par une catastrophe majeure, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, peut faire appel à l'aide de l'ERCC. En réaction, l'ERCC fait correspondre les offres d'aide aux besoins du pays sinistré.

Principales fonctions de l'ERCC

Coopération en matière de protection civile et développement de la capacité européenne d'intervention d'urgence

L'ERCC a mis en place un système de garde bien pourvu en personnel formé. Une présence garantie 24 h/24 et 7 j/7 permet une veille en temps réel et une réaction immédiate, de jour comme de nuit et peu importe l'endroit.

L'ERCC gère un pool de ressources d'intervention engagées à l'avance par les États participants et pouvant être déployées immédiatement. Les pays participant au mécanisme européen de protection civile peuvent engager des ressources qu'ils mettent à disposition dans le pool volontaire et qui peuvent être immédiatement déployées si besoin est, dans le cadre d'une réponse européenne plus rapide et plus cohérente. La qualité des capacités d'intervention est garantie par l'établissement de critères de qualité et d'un processus de certification.

L'ERCC peut initier un processus pour identifier les éventuels manques dans la panoplie de l'aide européenne et les solutions proposées à ces lacunes via un soutien financier de l'UE. Dans le cadre du mécanisme, la Commission peut contribuer au financement des frais de transport afin d'assurer l'acheminement de l'aide dans le pays affecté en seulement quelques heures et à un coût moindre pour les États participants qui proposent leur aide. La mise en commun de l'aide apportée par divers pays et les envois groupés vers le pays affecté renforcent l'efficacité de la réponse européenne.

Plateforme de coordination pour la protection civile et l'aide humanitaire

L'ERCC incite à plus de coordination entre les interventions de protection civile et d'aide humanitaire. Il entretient des liens directs avec les autorités en charge de l'aide humanitaire et de la protection civile dans les États membres, ce qui permet de fluidifier les échanges d'information en temps réel. Il garantit le déploiement d'équipes de coordination et d'évaluation, composées d'experts en aide humanitaire et protection civile et chargées de mener des évaluations communes des besoins.

Renforcer la coordination de l'aide d'urgence au niveau européen

L'ERCC garantit coopération et cohérence dans l'action de l'UE, à une échelle interinstitutionnelle, en se concentrant sur les mécanismes de coordination avec le Service européen pour l'action extérieure, le Conseil et les États membres. Il agit aussi en tant que point de contact central, disponible 24 h/24 et 7 j/7, lorsque la clause de solidarité est invoquée.



Exemples d'interventions de l'ERCC

Solidarité transfrontalière face aux incendies de forêts en Europe

La saison des feux de forêt de 2017 a été l'une des plus graves de ces dix dernières années. Les capacités de réaction des États ayant été dépassées pendant l'été, le mécanisme européen de protection civile de l'UE a été activé 16 fois. À neuf reprises, l'ERCC a assuré le déploiement d'avions bombardiers d'eau et de forces de lutte contre les incendies au sol. L'Albanie, la France, l'Italie, le Monténégro et le Portugal ont reçu une assistance par le biais du mécanisme. La Commission européenne a cofinancé le transport de moyens d'intervention et de plusieurs avions, garantissant ainsi une capacité opérationnelle constante pendant la saison des feux de forêt. L'ERCC a surveillé quotidiennement l'incidence des feux de forêt et a gardé le contact avec les autorités de protection civile nationales pour échanger des informations et coordonner les interventions.

Népal: l'UE mobilise tous les moyens d'intervention d'urgence pour le Népal

Un séisme dévastateur a secoué le Népal en avril 2015, suivi de plusieurs fortes répliques. Plus de 8 500 décès ont été signalés et de nombreuses personnes ont été blessées. Le mécanisme européen de protection civile a été enclenché à la demande des autorités népalaises. De nombreux États participants ont mis à disposition des équipes de recherche et de sauvetage, ainsi que des dispositifs de purification des eaux et d'autres équipements techniques. C'est l'ERCC qui s'est chargé de coordonner l'aide. Le service de gestion des crises Copernicus a également été sollicité pour produire des cartes/images satellites de la zone sinistrée, en soutien aux interventions en cours. Une équipe de protection civile européenne, composée de dix experts et trois agents de liaison, a été déployée pendant plus de 20 jours via l'ERCC.

